

ITI AXE 1 PRIORITÉ 3A

DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

CAHIER DES CHARGES

I. Contexte

A. Constat

La zone d'emploi de Dunkerque est caractérisée par une « très faible dynamique de création d'entreprises qui recule encore ».

En 2016, le nombre de créations ex-nihilo pour 10 000 habitants était de 45 points inférieur au niveau national, et de 17 points de moins qu'au niveau régional.

La création d'entreprises ex-nihilo, y compris d'auto-entrepreneurs est passée de 1 251 créations en 2010 à 962 créations en 2016 (- 30%).

La Région Hauts-de-France a le taux de chômage le plus important de France.

Dunkerque a un taux de chômage actuellement établi à 11,8% alors qu'il est à 4,4% sur le bassin d'emploi frontalier belge. Aussi, 14% des demandeurs d'emplois résident dans les quartiers, alors que ces derniers ne représentent que 10.8% de la population locale. Cela traduit une concentration des difficultés d'accès à l'emploi dans ces espaces du territoire de l'agglomération dunkerquoise.

Pourtant, force est de constater que les quartiers concernés ne sont pas dénués d'atouts.

Ils disposent d'opportunités foncières importantes dans des lieux stratégiques de l'agglomération.

Le potentiel de gisement de talents y est indéniable.

Aussi, malgré la présence sur le territoire de dispositifs permettant de les accompagner, la création d'activité reste une faiblesse du territoire dunkerquois.

L'envie d'entreprendre des porteurs d'initiative dans les quartiers prioritaires se heurte souvent à un manque d'écoute et de confiance, d'autant que le niveau accru de précarité dissuade les porteurs éventuels de se lancer et de prendre le risque d'échouer.

Au surplus, il existe de grandes disparités d'accès et d'information à l'entrepreneuriat, économique ou non. Ceci se traduit par une méconnaissance importante des dispositifs d'aide ou de financement. Le constat est d'autant plus présent dans les quartiers prioritaires.

Il existe donc un levier important pour travailler en amont sur le volet « Information / Orientation / Accompagnement ».

De ce constat est née l'idée de leur permettre d'exprimer leurs rêves, leurs envies ou leurs idées d'entreprendre puis de les accompagner de manière renforcée dans l'émergence de leurs projets.

Ainsi, en lien avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, « L'Esprit d'Entreprendre » permettra de contribuer aux priorités stratégiques ayant pour objectif le *développement de l'activité économique et d'accès à l'emploi* formalisé dans la Convention Cadre 2015/2020 du Contrat de Ville d'Agglomération, qui sont pour rappel :

1. Stimuler le développement économique et l'accès à l'emploi des publics les plus en difficultés,
2. Dynamiser le volet éducatif pour donner des perspectives aux enfants et aux porteurs d'initiative,
3. Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les discriminations.

B. Territoires concernés

Notre territoire d'intervention sera prioritairement celui *des quartiers prioritaires*, et des *quartiers de veille active*, de la Politique de la Ville de l'Agglomération Dunkerquoise :

Les quartiers prioritaires de l'agglomération dunkerquoise :

- ✓ Pour la commune de Coudekerque-Branche
 - Le Petit Steendam
- ✓ Pour la commune de Dunkerque / Saint-Pol-sur-Mer
 - Les Quartiers Ouest de Saint Pol Sur Mer, Banc Vert - Ile Jeanty - Carré de la Vieille - Jeu de mail, Soubise - Basse Ville
- ✓ Pour la commune de Tétéghem
 - Degroote

II. Présentation de l'action

L'Esprit d'Entreprendre stimule et accompagne l'initiative entrepreneuriale des personnes éloignées de l'emploi et en particulier des porteurs d'initiative dans les QPV afin de favoriser l'émergence des talents et d'une multitude de créateurs.

L'objectif du projet est de favoriser l'acquisition de compétences et le développement de l'autonomie sur le plan social, économique et décisionnel à travers un dispositif innovant d'accompagnement fondé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie du montage de projets pour « booster » la création dans les QPV.

Pour ce faire, le dispositif s'appuie sur un partenariat innovant :

- **Entreprendre Ensemble** dont le métier est l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle ;
- **La Turbine** : La Communauté Entrepreneuriale de l'agglomération dunkerquoise initiée par la Communauté Urbaine de Dunkerque regroupant l'ensemble des acteurs de la création.

L'esprit d'entreprendre propose un accompagnement complet et renforcé – en individuel et en collectif - alliant la connaissance de soi et l'exploration professionnelle. Il se compose de 4 étapes :

- 1. Parcours de pré-accompagnement** : développer et mettre en pratique les compétences liées au métier d'avenir, désiré par le porteur d'initiative.
- 2. Parcours d'idéation** : définir précisément son idée, savoir en parler et la confronter. Qu'est-ce qu'on veut faire ? Où ? Quand ? Comment ? Pour qui et avec qui ?;
- 3. Parcours de montage de projet** : Découvrir l'environnement de son projet, le secteur d'activité, les métiers, le marché, la concurrence, les besoins d'investissement ;
- 4. Parcours de création d'entreprise** : Accéder aux dispositifs d'accompagnement –technique et financier- à la création d'entreprise.

Cet accompagnement personnalisé permettra à chacun de construire et murir un projet en partant de ses centres d'intérêts, aspirations, motivations pour ensuite le confronter à la réalité et à l'environnement professionnel via un réseau de partenaires étoffé.

Les dispositifs d'accompagnement professionnel et d'insertion portés par Entreprendre Ensemble dans l'agglomération seront mobilisés dans une logique d'accompagnement des porteurs d'initiative dans un mode projet et une approche globale visant à l'autonomie.

L'Esprit d'Entreprendre permettra in fine d'opérer un changement culturel profond – pour le bénéficiaire mais également s'agissant de la mise en oeuvre des dispositifs de droit commun portés par Entreprendre Ensemble – résolument tournés vers la mise en réseau, la prise d'initiative et l'envie d'entreprendre.

L'esprit d'entreprendre est un dispositif complémentaire et non en concurrence avec les acteurs intervenant dans le champ de la création d'activité sur leur territoire. Ainsi, l'Esprit d'Entreprendre intervient en amont du parcours de création en :

- Pré-accompagnant des porteurs d'initiative, issus des QPV grâce à un partenariat inédit et innovant avec une structure d'hyper proximité.

L'objectif est de leur permettre de développer des compétences entrepreneuriales pouvant être mises au profit de leurs propres projets de création d'entreprise

- Accompagnement des porteurs de projet à :
 - o Connaître leur environnement
 - o Découvrir et accéder aux dispositifs de la création d'activité via la Communauté Entrepreneuriale, sans jamais se substituer à eux.

III. La Mission

Dans le contexte exposé ci-avant et pour la mise en oeuvre du projet « L'esprit d'entreprendre », Entreprendre Ensemble souhaite s'appuyer sur des outils permettant la description et la compréhension du comportement des porteurs de projets qu'elle accompagne.

Accueillant un public de cultures, de professions et d'âges différents, l'outil doit permettre l'analyse d'un large panel de modèles de comportements et de styles de communication.

L'objectif de l'analyse fournit par l'outil est de :

- Mettre à disposition des accompagnateurs un outil leur permettant de cerner le comportement propre à chacun des porteurs de projet accompagné
- Faciliter le dialogue entre accompagnateur et porteur de projet accompagné
- Amener le porteur de projet à prendre connaissance et conscience des modèles de communication à changer/adapter aux différentes situations qui se présentent
- Amener le porteur de projet à développer ses compétences entrepreneuriales :
 - o Aptitudes de communication
 - o Management
 - o Gestion de conflit
 - o Relations partenariales

L'outil sera accessible à partir d'une plateforme internet. La mission définie prend la forme d'un abonnement mensuel et le nombre d'analyses réalisables devra être illimité.

IV. Modalités d'intervention du prestataire consultant

A. Calendrier de réalisation

La prestation de service devra démarrer au 1^{er} septembre 2018 et finir au 31 décembre 2019.

B. Dépôt des dossiers

Le prestataire devra fournir, à minima par mail, à Entreprendre Ensemble, pour le 8 août 2018 un mémoire technique bâti en 4 axes :

1. Une présentation de sa structure
2. Une présentation de son offre de service
3. Une présentation de la cohérence entre l'offre de service proposée et nos attentes
4. Un budget détaillé

C. Critères d'appréciation des offres

Les critères de choix du prestataire chargé de la mission seront :

Critère 1

Proposition tarifaire

Critère 2

Réponse qualitative

Critère 3

Simplicité d'utilisation

D. Contact

ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Arnaud DECLUNDER

Directeur Général

direction@eedk.fr

66 Rue des Chantiers de France

59140 Dunkerque

03 28 22 64 00

Les prestataires désirant des renseignements d'ordre technique devront s'adresser à :

ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Yassine GUERBAS

Responsable du Département Entrepreneuriat

yassine.guerbas@eedk.fr

66 Rue des Chantiers de France

59140 Dunkerque

03 28 22 64 00